

> Intitulé de l'emploi

Ingénieur de la certification professionnelle

> Autres appellations

> Définition synthétique

L'ingénieur de la certification professionnelle met en œuvre les politiques de certification de la Nouvelle-Calédonie.

> Activités principales

- Instruction des agréments des organismes de formation en charge de la délivrance des titres et diplômes à finalité professionnelle pour le compte de la Nouvelle-Calédonie ou de l'État
- Construction des référentiels métiers et de certification
- Rédaction des documents réglementaires propres aux certifications locales
- Réalisation des audits de certification
- Veille du respect des conditions de validation des certifications
- Réalisation de l'appui technique et méthodologique des autorités certificatrices
- Aide des branches professionnelles à développer leurs propres certifications
- Veille technique sur les politiques de certification métropolitaine et européenne

> Compétences requises

Savoir :

- Processus de certification professionnelle
- Réglementation de la formation professionnelle
- Organisation politique et administrative de la Nouvelle-Calédonie, du tissu économique et de l'environnement régional

Savoir-faire :

- Analyser, synthétiser et rédiger
- Animer un groupe

• Comportements professionnels

- Faculté d'adaptation
- Autonomie
- Sens de l'écoute
- Esprit d'ouverture
- Sens de la négociation
- Initiative
- Rigueur
- Neutralité
- Sens du travail en équipe et par objectif

> Conditions particulières d'exercice

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Développement des certifications avec des besoins nouveaux dans la plupart des directions de la Nouvelle-Calédonie

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Métier émergent

> Proximité avec d'autres emplois

- Ingénieur de formation